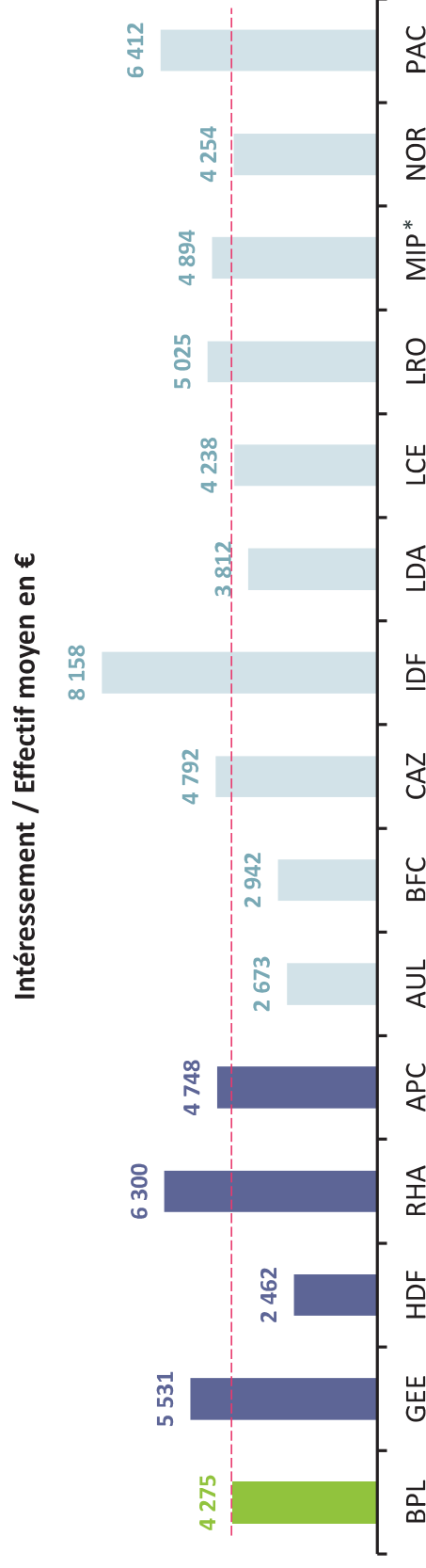


L'INTÉRESSEMENT PAR SALARIÉ : UNE MESURE DU PARTAGE DE LA VALEUR SUR DONNÉES PUBLIQUES

- ▶ La notion de partage de la valeur recouvre en fait tous les éléments de rémunération, mais **le seul qui permette une comparaison entre caisses à partir des données publiques est l'intéressement**. Nous avons donc repris sont montant à partir des rapports annuels, et l'avons rapporté à l'effectif moyen de chaque caisse.
- ▶ Sur cet indicateur, en 2021, la CEBPL est au 9^e rang, loin de la moyenne du top 3, voire du top 5 – même en excluant la CEIDF du calcul :

| | Moyenne en € | Avec CEIDF | Sans CEIDF |
|---------|--------------|------------|------------|
| "Top 3" | | 6 957 | 6 081 |
| "Top 5" | | 6 285 | 5 632 |



(*) données 2020 – celles de 2021 ne sont pas encore publiées

LE RANG DE LA CEBPL SUR CET INDICATEUR EST LOIN DE SES PERFORMANCES COMMERCIALES

En 2021, la CEBPL est au 5^e rang des Caisses d'Épargne en termes de PNB consolidé. Cela peut servir à corroborer l'objectif des dirigeants, de se positionner au minimum dans le top 5 du point de vue des indicateurs de performance commerciale.



Mais l'écart entre l'objectif affiché au plan commercial et le rang de la CEBPL en termes de niveau d'intéressement interroge quant à **l'adéquation entre performance et partage de la valeur.**

Lecture du graphique

- 1 Dans la partie à droite de la ligne verticale, sont situées toutes les caisses dont l'intéressement moyen par salarié est supérieur à celui octroyé à la CEBPL : CEBPL est 9^{ème} sur ce classement.
- 2 Dans la partie au-dessus de la ligne horizontale, sont situées toutes les caisses pour lesquelles l'intéressement rapporté au résultat net part du groupe est supérieur à celui octroyé à la CEBPL : CEBPL est 10^{ème} sur ce classement.

Intéressement moyen par salarié

La taille des bulles correspond au PNB consolidé de chaque caisse

